

## **Vision de développement 2024-2034 d'Hydro-Magog**

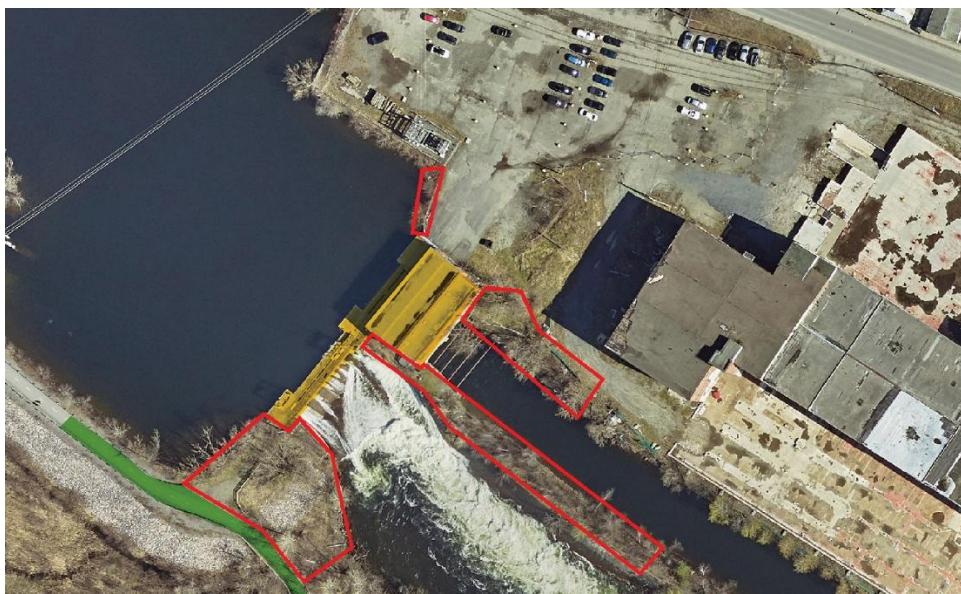
### Début des travaux préparatoires à la réfection du barrage Memphrémagog

**Magog, le 10 décembre 2025** – La Ville de Magog informe la population qu'elle amorcera prochainement des travaux de déboisement sur les terrains municipaux situés à proximité des infrastructures hydrauliques du barrage Memphrémagog. Les travaux, qui s'échelonneront sur une période d'environ 2 semaines, occasionneront la fermeture complète d'une partie de la piste cyclable La Montagnarde qui longe la rivière Magog. Cette intervention constitue une étape préalable essentielle avant la réfection du barrage, un projet prévu au Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 de la Ville de Magog.

Ces travaux de déboisement engendreront la coupe d'environ 60 arbres et sont nécessaires afin de :

- Prévenir les risques liés aux systèmes racinaires des arbres pouvant compromettre la stabilité et l'intégrité du barrage à long terme;
- Assurer la pérennité des infrastructures;
- Respecter les obligations légales en matière de sécurité des barrages.

Le déboisement s'effectuera dans les quatre secteurs identifiés en rouge sur le plan ci-dessous :



Zones de déboisement



Piste cyclable



Barrage



## Politique de l'arbre

Conformément à la Politique de l'arbre de la Ville de Magog, le déboisement effectué à la centrale Memphrémagog sera compensé par une plantation équivalente en superficie répartie à divers endroits sur le territoire. La Ville accordera une priorité aux secteurs urbains, particulièrement près des îlots de chaleur. Le parc industriel figure notamment parmi les zones ciblées.

## À propos des travaux de réfection du barrage Memphrémagog

Rappelons que la Ville de Magog a adopté à l'automne 2024 sa vision de développement 2024-2034 pour Hydro-Magog. Les travaux de réfection du barrage Memphrémagog figurent parmi les investissements prioritaires pour concrétiser cette vision. Ils comprendront la remise en état des digues, du tablier et des portes d'évacuation.

## À propos du barrage Memphrémagog

Construite en 1920, la centrale Memphrémagog a été acquise en 1991 par les villes de Magog et de Sherbrooke qui en sont copropriétaires. La Ville de Sherbrooke assure la maintenance des installations alors que la Ville de Magog gère les opérations de la centrale. Seul le réseau de distribution municipal de Magog est alimenté par cette installation de production électrique. La centrale Memphrémagog est l'usine de tête d'un réseau de sept centrales hydroélectriques aménagées sur la rivière Magog.

Plus de renseignements sur la vision de développement 2024-2034 d'Hydro-Magog sont disponibles au [ville.magog.qc.ca/hydro-magog-2034](http://ville.magog.qc.ca/hydro-magog-2034).

- 30 -

## Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

